A M. la Princ. de Nassau, à Leeuwarden

Madame.

1004.

On me prest avec tant d'instance d'intercéder auprès de V. A. 7. fev. en faveur du nommé Itennin personne que je ne connois point

1681. mais qui seroit présentem.t detenu prisonn.r à ~~[illegible]~~ Leeuwarden, pour je ne sçay quelle sorte de crime qu'on dit luy ~~[illegible]~~ estre imposé à tort, que ce n'ay pu me depetrer des parens interessez sans me lasser d'importuner V. A. de ces lignes. Je la supplie tres-humblement ~~[illegible]~~ d'excuser ~~la~~ une hardiesse si forcée et de vouloir gratifier led. prisonn.r de sa ~~faveur~~ protection, ou elle ~~[illegible]~~ jugera que son innocence ~~[illegible]~~ la puisse meriter. ~~[illegible]~~ Je n'ay rien de plus à pretendre, si ce n'est que V. A. ~~[illegible]~~ daigne me continuer tous.s la grace de me pouvoir dire